



# Développement Durable

Communiqué

## L'UNSA communique

### Réforme Territoriale de l'État Comité de suivi du 10 novembre 2015

**L'Administration accepte les amendements proposés par l'UNSA sur la circulaire de pré-positionnement :**

- Mention de la NBI dans les traitements indiciaires et indemnités sur les fiches de poste ;
- Rédaction systématique par le supérieur hiérarchique d'un compte-rendu formel de l'entretien individuel pratiqué dans le cadre de la proposition d'affectation et du pré-positionnement.

La circulaire de pré-positionnement ainsi modifiée devait être communiquée aux DREAL le 15 novembre 2015...

**Par ailleurs, l'Administration fait un point sur les mesures d'accompagnement :**

- Le fond de provisions pour l'accompagnement financier des agents est créé ;
- Un « kit » de mobilité est en préparation ;
- Les textes permettant à l'agent de s'absenter en horaires de travail pour prospecter des nouveaux postes sont en cours de rédaction.

Enfin, rendez-vous est pris pour la prochaine réunion fixée au 17 décembre 2015.



<http://unsa.developpement-durable.gouv.fr>